

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 48

Artikel: Lausanne, le 2 décembre 1882
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an	4 fr. 50
six mois	2 fr. 50
ETRANGER : un an	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
Pour l'étranger, 20 cent.

Les nouveaux abonnés pour l'année 1883, recevront le journal gratuitement d'ici au 1^{er} janvier.

Lausanne, le 2 décembre 1882.

On a discuté dernièrement dans un journal scientifique, la question de savoir si, lorsqu'une personne fait une chute depuis un point très élevé, la mort arrive par asphyxie pendant la chute, ou seulement au moment du choc sur le sol. Le fait était très difficile à élucider, car, malheureusement, ceux qui tombent d'une grande hauteur, ne peuvent guère donner de renseignements. Néanmoins, les ballons et les chemins de fer nous aident à résoudre le problème.

Dans plus d'une ascension en ballon, on a vu celui-ci, à la suite d'une déchirure, faire une chute verticale très rapide, sans que les aéronautes en aient souffert. Il en a été de même dans les descentes en parachute.

D'un autre côté, un train express, comme la malle des Indes par exemple, parcourant 120 kilomètres par heure, soit 33 mètres par seconde, n'a jamais causé l'asphyxie des mécaniciens et des chauffeurs. Et du moment qu'il ne s'agit que d'une question de vitesse, l'asphyxie se produirait aussi bien dans un mouvement horizontal que dans une chute verticale.

Ces considérations nous rappellent une boutade qui ne fait que les confirmer. Un ouvrier marseillais tombe de la toiture d'un bâtiment en construction qui n'a pas moins de sept étages. Un de ses camarades mettant la tête à la fenêtre du cinquième au même moment, lui crie : « Eh bien ! comment te trouves-tu de celle-là ? »

— Mais pas mal, si ça dure, répond l'autre.

Le jour même de l'ouverture des Chambres françaises, un député, faisant allusion à l'émancipation de la femme, a dit : « Il existe en France un élément social, autre que l'élément masculin, avec lequel il faut compter.

« Cet élément, c'est nous, fait observer une dame de Marseille aux personnes de son sexe, et si je vous dis que tous les honorables, à quelque groupe qu'ils appartiennent, ont souri quand on a parlé de la sorte, vous sourirez à votre tour, mesdames. Vous savez bien, comme moi, qu'il n'est pas un de ces législateurs qui ne trouve, en rentrant chez lui, sa part de l'élément social féminin.

Eux qui, dans l'obscurité d'un crime, cherchent *la femme*, ne la trouveraient-ils pas également dans l'obscurité d'un vote ?

Certainement, les femmes valent bien les hommes. Le monde est ainsi fait, que les uns sans les autres y feraient triste figure.

Il est vrai qu'on a dit :

Du côté de la barbe est la toute puissance !

Eh bien, j'ai connu intimement une très petite femme, blanche comme une perle, frêle et fine comme un sylphe... elle avait pour mari un gros et grand diable barbu qui l'eût émiettée en serrant sur elle le pouce et l'index ! Quand les époux se querellaient, la femme sautait au menton du mari et se cramponnait à sa barbe, si fort, qu'elle y restait pendue.

C'était le meilleur argument de la discussion ! Le colosse, mal à son aise, courbait la tête, afin que les pieds de madame touchassent au moins la terre !

A quoi servait sa barbe, je vous prie ? A ce que l'on sut par où le prendre !

De tout cela, je conclus que l'élément social dont on a voulu parler, c'est la femme tout à son métier de femme. Non pas celle qui parle haut et que connaît le public, mais bien plutôt celle qui tient les rênes de l'attelage conjugal ; celle dont l'influence mystérieuse est cachée, dont la douceur fait la force ; qui sait ce qu'elle veut et, ne pouvant l'exécuter elle-même, le fait exécuter par son maître.

Sachons cela, sachons-le bien, et que les hommes, si jaloux de leur omnipotence, se persuadent au fond du cœur que l'expression : *Etre mené par le bout du nez*, n'a été inventée que pour eux. Que les femmes à leur tour se disent : Que ferions-nous de plus ou de mieux si nous votions ?

Un de nos abonnés habitant la France, nous communique, comme suit, la copie textuelle du rapport d'un maire à son préfet, au sujet d'un incendie :

Comune de Tupemaley le 26 Août 79
Mocieu le Préfait!

Hier, la nuit ayant venue come l'abitude vers le soir, j'ont été me couché et me reposer dans le sein du someil, quan je fut réveillé en cerceau par dé cri qui crait à feu. Devinan tout de suite qui s'agissé d'un incendie qui brûlai, je me quis levez et j'ai apersu une lueur incandescante du côté de la brasserie Pignoufmann. Ossitôt j'ai fait battre le rapel par les clai rond de la comune et je me quis réuni avec mes ommes pour ce marché à la rencontre du ci-nistre.

Arrivé sur les lieu j'ai centi le besoin de ferre